



Institut sur le vieillissement
et la participation sociale des aînés
de l'Université Laval

Assemblée générale annuelle de l'IVPSA

AVIS DE CONVOCATION

19 juin 2023 – 11 h 00

Pavillon Desjardins, Université Laval
Salle Le cercle (Pavillon Desjardins, 4^{ème} étage)

10h30 Accueil des participants

11 h 00 Ouverture de l'assemblée

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 16 juin 2022
3. Présentation du rapport d'activités (1^{er} mai 2022 – 30 avril 2023)
4. Présentation du rapport financier (1^{er} mai 2022 – 30 avril 2023)
5. Présentation du plan d'action de l'Institut 2023-2024
6. Poste à combler au comité de direction et d'orientation scientifique
7. Poste à combler au Conseil d'Institut
8. Autres sujets
9. Levée de la séance

12h00 Journée de l'IVPSA : Les technologies et le vieillissement

Merci de confirmer votre présence: [Inscription](#)

Rappel du mandat de l'Assemblée – extrait des Statuts de l'IVPSA :

L'Assemblée des membres

L'Assemblée est composée des membres réguliers, des membres associés, des membres partenaires et des membres étudiants.

L'Assemblée est présidée par un des codirecteurs et elle adopte ses règles de procédure et de fonctionnement. L'Assemblée nomme aussi son secrétaire. L'Assemblée prend ses décisions à la majorité des voix des membres participants et tous les membres de l'Institut ont un droit de vote. L'Assemblée peut se réunir en présence ou par voie électronique. [...]

L'Assemblée fait des propositions ou des recommandations au Comité de direction et d'orientation scientifique sur toutes les questions qu'elle juge importantes. Les membres de l'Assemblée sont consultés pour la nomination des codirecteurs et proposent ses représentants aux différents conseils et comités.

Les codirecteurs de l'Institut convoquent l'Assemblée des membres au moins une (1) fois par année pour une assemblée générale et aussi souvent qu'ils le jugent opportun.